

DES POSTES POUR RESORBER LA PRECARITE

Pas de temps mort dans le calendrier gouvernemental de destruction des solidarités. A la veille d'un printemps où l'avenir des retraites est un des enjeux lourds de cette année, le gouvernement cherche à imposer la mise en place de sa réforme de la formation et du recrutement des enseignants, en proposant des conditions inacceptables de service pour les nouveaux fonctionnaires stagiaires, balayant sur son passage l'obligation de voir leur formation réellement améliorée.

La récente enquête intersyndicale sur la précarité dévoilée lundi dernier à la presse (cf. ci-dessous) fait sortir de l'ombre une réalité en explosion : source de situations dramatiques pour nombre de personnels, 45 000 à 50 000 non permanents dans le service public d'enseignement supérieur et de recherche, ce sont 20 % de précaires aux rémunérations basses et irrégulières sur lesquels le service public repose pour une bonne part !

Que cette précarité concoure à un processus hyper sélectif ou à la mise en place de la flexibilité sous tendue par les logiques de projet, elle contribue à l'inféodation des activités des universitaires, enseignants-chercheurs et très bientôt enseignants second degré affectés dans le supérieur, portée par la loi LRU, à commencer par le mode de recrutement aux dérives clientélistes constatées du décret sur les comités de sélection, contre lequel nous avons déposé un recours en annulation au conseil d'Etat.

A l'instar des résistances exemplaires que nous avons construites et portées l'année passée, l'enseignement secondaire commence à se mobiliser notamment contre la réforme des lycées. Si la LRU est un « galop d'essai », la réforme de lycée semble bien être son avatar. Construisons ensemble les résistances et alternatives !

Signer et faire signer massivement, bien au-delà des universitaires, la pétition « [100 000 voix pour la formation](#) ».

ELECTION CTPU 2010

UN DEUXIEME TOUR pour défendre avec le SNESUP le statut des enseignants-chercheurs

Les conditions désastreuses dans lesquelles le MESR a organisé le scrutin au CTPU n'auront pas contribué à obtenir le quorum de 50 % : la participation de 27,3 % nous oblige donc à voter de nouveau. **À partir du 19 mars et jusqu'au 13 avril à 12 h (date limite d'arrivée au Ministère)**, se déroule le deuxième tour des élections au Comité Technique Paritaire des Personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire (CTPU).

Quatre heures contre la précarité 8 février 2010

Extrait de la Déclaration finale

L'extension massive de la précarité dans la recherche et l'enseignement supérieur, la multiplication des contrats « atypiques », les pratiques de licenciement avant l'obligation de passage en CDI et la dégradation des conditions d'emploi des CDD nécessitent une riposte de grande ampleur de la part des personnels dans leur ensemble, qu'ils soient titulaires ou précaires.

... Depuis de trop longues années, les universités et les centres de recherche fonctionnent avec des emplois précaires. Mais, l'augmentation des financements des projets de recherche par appels d'offre, en particuliers de l'ANR, la contractualisation des universités et les décisions politiques qui suppriment les emplois de titulaires et accélèrent la déréglementation ont conduit à l'extension inadmissible de la précarité. Nous exigeons la création de postes statutaires avec la titularisation sur place des précaires de longue durée, qu'ils travaillent dans les universités ou les établissements de recherche. Le gouvernement doit arrêter les fausses promesses et engager des négociations.

La situation réelle des personnels précaires doit être immédiatement améliorée. Les contractuels des établissements publics ne peuvent plus vivre avec si peu de droits. Il est temps de mettre fin aux petits contrats qui se succèdent, à l'absence de reconnaissance de la qualification et de l'expérience acquise, aux salaires bloqués, aux droits sociaux non appliqués. Nous appelons toutes les forces syndicales et associatives dans chaque établissement, chaque région, et l'ensemble des titulaires à examiner chaque situation concrète des précaires. Nous les appelons à exiger auprès des administrations locales et nationales l'arrêt des abus et la mise en œuvre des dispositions collectives les plus favorables.

... Ensemble, nous imposerons des démarches collectives pour combattre les politiques d'individualisation et de mise en concurrence des salariés, pour obtenir un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires, pour en finir avec la précarité. Paris le 8 février 2010

SNTRS-CGT, FERC-SUP CGT, CGT-INRA, CGT-IFREMER- SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU - SGEN-CFDT Recherche EPST - SUP'RECHERCHE-UNSA, SNPTE-UNSA – CFTC-Recherche - SUD Education, SUD Recherche EPST, SUD Etudiant - UNEF - SLR - SLU

Après un automne où 12 pays européens ont vu leurs universités résister, mobiliser, proposer, le temps n'est-il pas venu de débattre à l'échelle européenne ? La stratégie de Lisbonne va sur ses dix ans. C'est pourquoi le collectif Printemps 2010, impliquant le SNESUP, appelle ses membres et leurs structures locales à s'investir. C'est le sens de son message que vous trouverez sur le site, à l'adresse :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4743&ptid=5&cid=240>

Quelques temps de rencontres européennes :

- du 11 au 14 mars, contre-sommet de Vienne, à l'occasion du sommet ministériel des dix ans du processus de Bologne des 11 et 12 mars,
- 25 mars, sommet alternatif à Bruxelles, organisé par Printemps 2010, lors du conseil européen des dix ans de la stratégie de Lisbonne des 25 et 26 mars,
- 13 et 14 avril, manifestations à Madrid lors du conseil des ministres européens de l'éducation.

Sur le site du SNESUP :

Tribune libre Stéphane Tassel-Patrick Monfort : <http://www.snesup.fr/Agir-en-ligne/Tribune?aid=4741&ptid=8>

Compte-rendu congrès FSU : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4744&ptid=5&cid=3751>

Communiqué formation des enseignants : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4721&ptid=5&cid=240>